

BONNETABLE

.COM



P6 Création d'une aire de camping-cars

P14 Finance et Economie

P16 Coup de pouce jeunes

Le sommaire

- | | | |
|---|---|--|
| <p>03 Le mot du Maire
Editorial</p> <p>04 Vie locale
Forum des associations</p> <p>05 Vie locale
Cantine scolaire</p> <p>06 Aménagement de la ville
Création d'une aire de stationnement de camping-cars</p> <p>07 Aménagement de la ville
Réalisations et aménagements</p> <p>08 Environnement et développement durable
Aménagement du jardin public</p> | <p>10 Citoyenneté, Participation démocratique et Communication
Concours de logo</p> <p>11 Citoyenneté, Participation démocratique et Communication
Journée citoyenne 2021</p> <p>12 Citoyenneté, Participation démocratique et Communication
Bonnétable, une ville solidaire face au Covid-19</p> <p>14 Finances et économie
Conséquences budgétaires de la crise sanitaire</p> <p>16 Centre communal d'action sociale
Opération coup de pouce jeunes</p> | <p>17 Enfance - Jeunesse
Election du nouveau conseil municipal jeunes</p> <p>18 Enfance - Jeunesse
Ecole Catherine Paysan</p> <p>19 Jeunesse
Nouveau à Bonnétable : l'Espace Jeunesse</p> <p>20 Associations
Un été pas tout à fait comme les autres</p> <p>22 Portrait
Catherine Paysan par elle-même</p> <p>23 En bref...
Collecte de mégots / Restauration de l'orgue de l'église Saint-Sulpice</p> |
|---|---|--|

Adresses mail de vos contacts à la mairie

COMMISSION FINANCES ET ÉCONOMIE

- Frédéric BARRÉ : f.barre@bonnetable.fr

COMMISSION VIE LOCALE

- Nathalie COURTAN : n.courtan@bonnetable.fr
- Catherine CHARTRAIN : c.chartrain@bonnetable.fr

COMMISSION AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

- Alain BLOT : a.blot@bonnetable.fr
- Alain GODET : a.godet@bonnetable.fr

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Jean-Louis TORTEVOIS : jl.tortevois@bonnetable.fr
- Noémie BALTAZART : n.baltazart@bonnetable.fr

COMMISSION CITOYENNETÉ, PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE, COMMUNICATION

- Amélie LECAS : a.lecas@bonnetable.fr
- Thierry LEMONNIER : t.lemonnier@bonnetable.fr

Crédits photos : Frédéric Barré, François Bellanger, Alain Blot, Collectif 110, Alain Godet, Manuela Gouet, Thierry Lemonnier.

Contributeurs (teurs) : Frédéric Barré (directeur de la publication), Cindy Aumont, Jean-François Avenard, Noémie Baltazart, Geneviève Bellanger, Alain Blot, Monique Bouvier, Catherine Bouttier, Catherine Chartrain, Nathalie Courtan, Sabrina Foulard, Alain Godet, Amélie Lecas, David Léguillon, Thierry Lemonnier, Marie Monceau, Séverine Piette, Jean-Louis Tortevois.

Création graphique et impression :

Imprimerie CRES à Bonnétable
02 43 29 31 57



Le mot du Maire

**Chères Bonnétabliennes,
chers Bonnétabliens,**

L'année 2020 a été riche d'espoirs et de projets puis malheureusement est devenue éprouvante par les mesures restrictives mises en place pour combattre l'épidémie de la Covid19.

Après un premier mandat placé sous le signe du redressement des finances communales et marqué par plusieurs aménagements urbains remarquables, nous vous avons proposé un programme d'actions pour ces six prochaines années en nous appuyant sur vos retours et un nouveau mode de fonctionnement basé, lui, sur la mutualisation des

compétences et sur la participation citoyenne.

Pour mettre en œuvre nos engagements, le conseil municipal travaille en commissions transversales autour de cinq axes :

- La Vie Locale
- L'Aménagement de la Ville
- La Citoyenneté, la Participation Démocratique et la Communication
- L'Environnement et le Développement Durable
- Les Finances et l'Économie

Ensemble, avec chacun de vous, nous souhaitons construire notre ville de demain, celle dans laquelle nous aimerions vivre et voir grandir

nos enfants.

Mais avant de pouvoir vous associer à la construction des projets pour lesquels vous nous avez élus, nous devons sortir de cette crise sanitaire inattendue, qui a déclenché une crise économique touchant tous les secteurs d'activités, notamment nos commerces de proximité qui sont l'âme même de nos petites villes rurales et des atouts majeurs de notre attractivité.

Vivre sur notre territoire, c'est souvent un choix pour une certaine qualité de vie, pour une offre de services et de commerces de qualité. Un choix auquel vous êtes attachés et l'avez exprimé par votre solidarité en continuant à faire travailler nos commerçants que ce soit directement en boutique ou sur leur plateforme commune de vente en ligne.

Étant primordial de maintenir notre tissu commercial en centre-ville, et au-delà de notre compassion toute naturelle envers nos commerçants, nous avons décidé de proposer une aide financière aux commerces qui risquaient une cessation d'activité en raison des fermetures administratives imposées par la lutte contre la Covid19.

Cette crise a mis en avant le professionnalisme et le dévouement des personnels de santé, mais a profondément bouleversé nos habitudes, a limité nos libertés individuelles. Cependant, elle ne doit pas nous empêcher d'espérer et de nous projeter vers un avenir commun plus heureux.

Je vous souhaite une très bonne santé à toutes et tous.

Frédéric Barré
Maire de BONNETABLE



Je reçois sur rendez-vous, à la Mairie, et me déplace aussi à domicile pour les personnes à mobilité réduite.

Forum des associations

Comme les années précédentes, la municipalité de Bonnétable a organisé son forum des associations qui a eu lieu le 5 septembre 2020, toujours sur le site de la salle Mélusine, mais dans un contexte très particulier. De ce fait, une partie des stands se trouvait en extérieur, afin de respecter les règles sanitaires.



Une partie des stands extérieurs

Le nombre d'associations participantes était inférieur à celui des autres années.

Vie locale

La commission "Vie locale" est composée de 16 élus dont Nathalie Courtan, adjointe aux associations et Catherine Chartain, adjointe aux affaires scolaires, toutes deux vice-présidentes. Sont également membres: Jean François Avenard, Noémie Baltazart, Frédéric Barré, Marcel Bezannier, Alain Blot, Aurélie Dupont, Sabrina Foulard, Alain Godet, Lysiane Guillard, Amélie Lecas, Thierry Lemonnier, Aline Makreloufi, Jean-Louis Tortevois et Jacqueline Venara.

Cette commission regroupe les sujets liés aux écoles, aux associations et à l'amélioration du cadre de vie de la commune.

Voici celles qui présentaient leurs activités à l'intérieur de la salle Mélusine: Gym volontaire et zumba, le Don du sang, le Secours catholique, les Restos du coeur, De l'art pour tous, le Comité de jumelage avec la ville anglaise de Horncastle, le Comité de jumelage avec nos amis allemands de Twistringgen, Gardons et Truites du Saosnois, le Scrabble club de Bonnétable, la nouvelle association du Collectif 110, la Maison d'école natale de l'écrivain Catherine Paysan, l'École de musique et danse, l'Office de tourisme, le groupe 1.2.3 danse, le Lotus de Bonnétable, les Trétaux de Malestable, le Comité du Souvenir Français, et l'Union nationale des combattants.

Par chance, le climat relativement clément a permis de proposer des stands aux associations qui ont bien voulu s'exposer à l'extérieur. Ce sont: l'Écurie Le Mans, la Patriote section football, la Patriote section rugby, la



Le don du sang a répondu présent



Démonstration de karaté sur la scène



Le Souvenir français, présent à l'intérieur

Patriote section Handball, le Multisports, la Patriote section Cyclotourisme, la Patriote section Cyclisme, la Patriote section Athlétisme, la Patriote section Tennis de table, la Patriote section Tennis/Badminton, la Patriote section Karaté, et Patriote section Judo.

Le nombre de visiteurs était lui aussi en diminution par rapport à 2019. 150 personnes sont venues à la rencontre des associations. Pour cette année 2021, le Forum des associations est programmé pour le 4 septembre.

Cantine scolaire

Au printemps 2020, un marché public a été ouvert pour l'assistance technique et la fourniture de denrées alimentaires brutes destinées à la restauration municipale.



En route pour le déjeuner salle Mélusine

Deux prestataires ont répondu à ce marché. Après proposition de la commission « Vie locale », le Conseil municipal a choisi de retenir la société API, en fonction des critères du cahier des charges et du coût des prestations.

Le cahier des charges, établi pour l'appel d'offres, s'est appuyé sur la loi Egalim, qui consiste à assurer l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire. Une alimentation saine, durable et accessible à tous, fait partie des prérogatives, avec 25% de produits durables dont 10% de produits bio étaient attendus à travers le cahier des charges établi pour l'appel d'offres. Ont également été pris en compte les circuits courts (en faisant intervenir nos producteurs locaux) et à faible impact environnemental. C'est-à-dire avec le moins de changements qualitatifs, quantitatifs et fonctionnels sur l'environnement quant à la production des produits utilisés à la cantine. De ce

fait, une meilleure qualité de produits est ainsi proposée aux enfants ce qui a engendré une augmentation des tarifs de vingt centimes pour les familles.

Dans ce cadre, une commission « menu » se tient à chaque période de vacances scolaires, ce qui fait 5 commissions pour l'année scolaire. Cette commission est composée de la diététicienne et du chef de secteur de chez API, de Frédéric Barré, Maire, Catherine Chartrain, l'adjointe aux affaires scolaires, un parent et un enfant de l'école publique et de l'école du Sacré-Coeur ainsi que la cuisinière. Elle permet de s'accorder sur les attentes de chacun et d'adapter les menus en fonction des goûts des enfants.

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2020, les protocoles, en lien avec la situation sanitaire, s'enchaînent et la mise en place de ces derniers doit être rapide. Afin de respecter au mieux ces



Une alimentation saine encadrée par la loi



La société API a été retenue



Des repas pris selon un protocole sanitaire

critères, tout en pensant au bien-être des enfants, les différents aménagements proposés sont les suivants :

Depuis novembre 2020, 3 services sont proposés au restaurant scolaire en modifiant certains horaires. Les enfants de l'école du Sacré Cœur mangent au premier service, suivis de 2 services avec les enfants de CP, CE1, CE2 de l'école publique. Les 4 classes CM1 et CM2 de celle-ci se rendent à la salle Mélusine pour prendre leurs repas, encadrés par des agents et des élus si besoin.

Elève résidant	à Bonnetable	hors commune
Maternelle	3,72€	4,72€
Primaire	3,77€	4,77€

Création d'une aire de stationnement de camping-cars

UNE VALORISATION DE L'ANCIEN TERRAIN DE CAMPING

Quand vous lirez ce bulletin, il est fort possible que cette aire de stationnement destinée aux camping-cars soit déjà opérationnelle mais ces lignes sont écrites à la veille du début des travaux.



Les préparatifs du chantier



Un emplacement sur pavés drainants



A titre indicatif, l'aire de Royan

L' HISTORIQUE :

Accordé depuis juin 2020, le permis d'aménager exerce son emprise sur 4 683 m² situés au cœur de l'ancien terrain de camping dont l'exploitation a cessé en raison de sa trop faible fréquentation. Après être passé pendant un temps sous la compétence de la Communauté de Communes, sa gestion est revenue à la municipalité qui a rapidement pris la décision de valoriser le site en y aménageant une aire permettant le stationnement simultané de 15 camping-cars. La viabilisation déjà existante, le cadre naturel et ombragé et la proximité des commerces faisaient de ce terrain une véritable opportunité pour un tel aménagement.

LE FINANCEMENT :

Dépenses (HT)		Recettes (HT)	
Maitrise d'Œuvre	12 333,84 €	Subv. État (DETR)	49 581,74 €
Lot 1 (COLAS)	118 503,15 €	Subv. Région (CTR)	50 000,00 €
Lot 2 (Camping-Car Park)	46 769,32 €	Subv. Département	20 000,00 €
-	-	Municipalité	58 024,57 €
TOTAL	177 606,31 €	TOTAL	177 606,31 €

LE PROJET :

Neuf places sont prévues sur pavés drainants, six autres sur terrain engazonné et un emplacement de services (vidange, eau) vient compléter l'ensemble. Les sanitaires existants rénovés récemment resteront accessibles aux camping-caristes ainsi qu'au public venant fréquenter les aires de jeux situées à proximité.

Le cabinet Ingerif, maître d'œuvre retenu pour cette opération, a procédé aux appels d'offres réglementaires pour les 2 lots préalablement identifiés :

- lot 1 : VRD / Espaces verts / Réseaux divers
- lot 2 : Équipement / matériels

C'est l'entreprise COLAS qui a été choisie pour la préparation du terrain (lot 1), la

date de début des travaux étant fixée au 16 novembre.

La société Camping-Car Park sera quant à elle chargée des équipements et des matériels prévus au lot 2 mais son rôle ne s'arrêtera pas là ! Elle assurera aussi l'exploitation du site, par une gestion totalement automatisée, mettant en œuvre son expérience en la matière.

De son côté, la municipalité conservera la propriété du site, son entretien et le paiement des factures des fluides (eau et électricité), et percevra 63% des recettes.

Dotée également d'un hot spot Wifi, cette aire située tout près du centre ville, pour qui sait user des chemins de traverse, proposera donc un ensemble très complet de services qui, espérons-le, encourageront de nombreux camping-caristes à choisir notre ville comme étape de leur voyage. L'aménagement futur du jardin public sera sans aucun doute source d'un attrait supplémentaire.

Réalisations et aménagements

La rue des Glycines fait peau neuve...



Il y avait en effet du travail



La rue en plein travaux



Une fois refaite

Les travaux de cette rue ont commencé en 2019. Mais la crise sanitaire de la Covid-19 est venue interrompre leur élan. La première tranche va de l'avenue du 8 Mai jusqu'à la rue des Lilas, avec le remplacement partiel des bordures par le personnel des services techniques de la commune et la réfection en enrobé des trottoirs. Un chantier qui s'étale sur 435 mètres pour un montant de 30000 euros.

L'objectif était de terminer les travaux de cette rue en 2020 et nous y sommes donc parvenus. La seconde et dernière tranche concerne le remplacement des bordures sur 230 mètres et la réfection en enrobé des trottoirs sur 290 mètres pour un montant de 35000 euros.

En plus de ces travaux, la municipalité a créé deux passages piétons pour personnes à mobilité réduite.

Les deux tranches ont été réalisées par l'entreprise Pigeon, supervisées par l'adjoint à la voirie, accompagné du Service Ingénierie de la Communauté de communes Maine Saosnois.

Deux autres chantiers, de même nature, sont en cours d'achèvement :

- l'aménagement de la rue des Glycines et du Rosay
- l'entrée du cimetière

13 653€ HT pour contraindre les automobilistes à ralentir

Aménagement de la ville

Sous la présidence de Frédéric BARRÉ, assisté des 2 vice-présidents Alain GODET et Alain BLOT, 15 autres conseillers municipaux se réunissent régulièrement pour réfléchir aux aménagements qui peuvent améliorer la sécurité et le confort de vie de nos concitoyens, en veillant à une programmation qui respecte les engagements pris lors de la campagne électorale : Noémie BALTAZART, Catherine CHARTRAIN, Nathalie COURTAN, Amélie LECAS, Thierry LEMONNIER, Jean-Louis TORTEVOIS, Cindy AUMONT, Geneviève BELLANGER, Marcel BEZANNIER, Patrick CRAYON, Jonathan FROGER, Laurent PATAULT, Marion QUAGGIO, Bernard TOURNET et Jean Pierre VOGEL.



Places de stationnement créées

Suite au constat du non-respect du Code de la route de certains automobilistes, la municipalité a effectué des travaux, afin d'assurer la sécurité des riverains. Des écluses et chicanes ont été aménagées, à la suite de tests préalables grande nature, concluants, qui ont permis de poursuivre leur construction. L'aménagement de la rue du Général Gallieni est composé d'une écluse, la suppression du "stop" au bénéfice d'une priorité à droite, de deux îlots ainsi qu'un marquage au sol pour des places de stationnement en quinconce.



Chicane rue de Rosay

Concernant la rue de Rosay, ce sont deux chicanes à chaque extrémité et deux écluses qui ont été installées. A cette occasion, une nouvelle signalétique a été mise en place aux abords de ces aménagements.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Eiffage, en collaboration avec le Département et l'accompagnement du service Ingénierie de la Communauté de Commune Maine Saosnois. Une subvention de 20% a été allouée par le Département dans le cadre des amendes de police et ce pour la sécurisation des voies routières.

Aménagement du jardin public

C'EST PARTI



Aménager le jardin public, poumon vert central, est un projet dont toute l'équipe mesure l'importance, tant pour l'amélioration du cadre de vie des habitants de la commune, que le renforcement de son attractivité et la préservation de son identité. Et combien il sera riche de le réaliser avec toutes les personnes qui souhaitent contribuer à la réussite du projet.

D'ores et déjà, les objectifs qui donneront le cadre aux aménagements futurs ont été fixés :

- Préservation et valorisation des caractéristiques naturelles et historiques du parc (prairie humide avec une biodiversité spécifique et remarquable, espace d'expansion des eaux et de régulation des inondations, parc connexe au château)
- Renforcement des aménagements de qualité permettant des usages diversifiés et récréatifs du parc par les citoyens.

Le projet se déroulera en deux phases. L'été a été mis à profit pour recenser les usages existants auprès des services techniques ainsi qu'auprès d'acteurs locaux (élus actuels et des mandatures précédentes, associations culturelles et sportives, écoles et collège...). A la rentrée, le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) de la Sarthe a été missionné pour aider le Conseil Municipal à sélectionner

le maître d'oeuvre qui coordonnera l'ensemble des projets et travaux.

La phase 1, qui a débuté, s'organise autour d'une concertation publique. S'y ajoute quelques actions :

- la mise en place d'un cheminement accessible en toute saison

- une réflexion pour la régulation de la population de pigeons au centre ville
- la plantation d'arbres et autres végétaux, notamment autour du parking principal et le long de l'allée qui conduisait historiquement les cavaliers du château à la forêt de Bonnetable
- le renouvellement de l'aire de jeux pour les 6-12 ans face au parking de la rue de la Prairie
- l'aménagement de la voirie pour faciliter la traversée de la rue de la Prairie en toute sécurité
- la mise en eco-pâturage par des moutons sur environ un hectare du parc.

Pour éclairer ses réflexions et ses propositions au Conseil municipal, la Commission a choisi de s'entourer d'experts dans leur domaine : scientifique et naturaliste avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO), technique et juridique avec le Syndicat Mixte du Bassin de l'Orne Saosnoise (SIAEBOS) et d'autres en attente.

Environnement et développement durable

La commission environnement, développement durable et agriculture embrasse le sujet vaste et transversal de l'environnement, du développement durable et de l'agriculture.

C'est pourquoi elle s'est fixé 2 axes prioritaires :

- la mise en place d'une démarche globale intégrant les 17 objectifs de développement durable (climat, biodiversité, énergie, eau, pauvreté, égalité des genres, prospérité économique, agriculture, éducation, etc)
- la conception et la réalisation d'un aménagement du jardin public.

Elle est composée de 19 membres et d'un invité permanent :

- son président : Frédéric BARRE (Maire de Bonnetable) et ses 2 co vice-président-e-s Jean-Louis TORTEVOIS (adjoint délégué à l'agriculture et l'assainissement) et Noémie BALTAZART (adjointe déléguée à l'environnement et au développement durable),
- ses membres : Alain BLOT, Catherine CHARTRAIN, Nathalie COURTAN, Alain GODET, Amélie LECAS, Thierry LEMONNIER, Cindy AUMONT, Genevieve BELLANGER (ex vice-présidente), Carole CABARET, Christophe BUNAS, Jonathan FROGER, Lisiane GUILLARD, Loïc LECESVE, Laurent PATAULT, Marion QUAGGIO, Bernard TOURNET et Jean Pierre VOGEL.
- son invité permanent : Arnaud BOULAY.

Chacun-e des membres a exprimé les compétences ou connaissances et motivations qu'il-elle tient à disposition de la commission.

Assainissement

Le dossier avance pour les travaux de la zone nord, nous venons de retenir un assistant à maîtrise d'ouvrage ce qui

va nous permettre de choisir un maître d'œuvre. Vu le retard dû au Covid, les travaux ne

vont commencer que fin 2021 début 2022.

Inondations

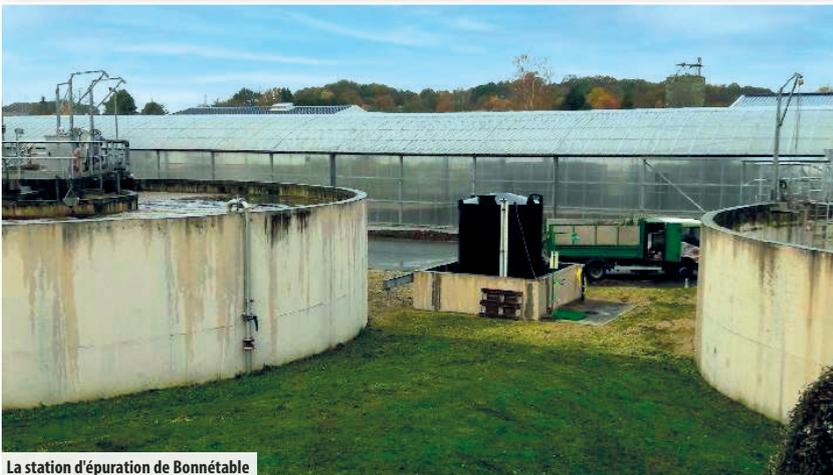


Plantation de haies pour ralentir les inondations

Suite à l'étude, des fossés ont été réalisés courant novembre par 500 mètres de haie vont être plantés dans l'hiver en bordure de parcelles de culture et prairies.

Ce n'est que le début du projet qui commencera en campagne et se terminera au centre de la ville en face du château.

Station d'épuration



La station d'épuration de Bonnetable

A l'intérieur de la serre nous avons le stockage des boues. Après l'arrêt du robot, ayant trop de pannes pour le retournement de celles-ci, nous utilisons un télescopique pour ce travail.

La SAUR a donc procédé à quelques modifications dans la serre pour l'adapter à son nouveau fonctionnement.

D'autres travaux devront être réalisés aux bassins dans l'année 2021 à cause d'une malfaçon à la construction : quelques épaufrures à reprendre (ce sont des éclats de béton car le métal est trop près de la bordure. Il faut creuser le béton, repeindre le métal et refaire des joints).

En ce qui concerne le réseau, des odeurs

sont constatées dans la ville. La SAUR va procéder à des tests à la fumée pour éliminer les éventuels avaloirs de pluvial raccordés à l'assainissement et faire des mesures de température pour expertiser la formation de sulfures dans le réseau.



Quand le télescopique remplace le robot pour enlever les boues

Concours pour la création du logo de la ville

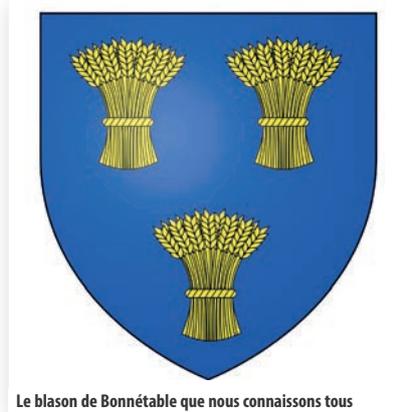


Souhaitant dynamiser l'image de Bonnétable, la commission Communication s'est penchée sur la question de créer légalement un logo, en plus du blason de la ville que tout le monde connaît. Elle a interrogé l'Association départementale des Maires de France, afin d'en vérifier la possibilité juridique et de s'inspirer d'exemples réalisés ailleurs. Ensuite, conformément au champ de compétence de la commission et de sa démarche participative, l'idée a consisté à proposer un concours ouvert à tous. Respectant la loi, il fallait encore que le Conseil municipal en adopte le règlement - et ce fut le cas le 12 octobre 2020 - pour qu'enfin il soit déposé auprès des services de la Préfecture. Il ne restera plus qu'à protéger le futur logo en l'inscrivant à l'I.N.P.I (institut national de la propriété intellectuelle), afin que son usage soit strictement encadré. Ce pourquoi le futur vainqueur devra abandonner tout pouvoir sur sa création au seul bénéfice de la commune.

Et c'est avec grand plaisir que nous avons annoncé sur le site internet de la commune, ainsi que dans la presse, le lancement de l'épreuve qui se déroule depuis le 1er novembre 2020 jusqu'au 31 janvier 2021. Il ne reste donc plus que quelques jours aux candidats pour participer et rendre leur copie ! Viendra ensuite une pré-sélection qui s'effectuera du 1er au 15 février, puis la sélection finale en fin de mois. Le résultat sera communiqué lors du conseil municipal de mars 2021.

L'ensemble des projets sera jugé par un jury citoyen composé de Bonnétabliens volontaires qui en ont fait la demande, et n'ayant pas participé au concours. Les élus et agents de la municipalité peuvent faire partie du jury qui sélectionnera 5 projets finalistes au maximum, soumis au choix définitif du Conseil municipal. Les finalistes se verront remettre un bon d'achat de 100 euros, et le gagnant de ce concours remportera une dotation de 500 euros lors de la proclamation des résultats. Enfin, tous les participants non-finalistes recevront un lot en remerciement de leur investissement pour la commune de Bonnétable.

Il ne vous reste donc plus que quelques



jours pour télécharger le bulletin de participation à ce concours sur le site de la commune ou le retirer auprès de l'accueil de la mairie - 44 Avenue du Général Leclerc - 72110 Bonnétable, aux heures d'ouverture !

Commission Citoyenneté, Participation démocratique, Communication

Présidée de droit par le maire, Frédéric Barré, elle est pilotée par Amélie Lecas et Thierry Lemonnier, et composée de Cindy Aumont, Jean-François Avenard, Noémie Baltazart, Alain Blot, Catherine Chartrain, Nathalie Courtan, Aurélia Dupont, Sabrina Foulard, Alain Godet, Aline Makreloufi et Jean-Louis Tortevois.

Elle a pour objet de contribuer à la recherche de moyens à mettre en œuvre pour que les habitants qui le souhaitent puissent intervenir dans la réflexion de projets structurants pour la ville, de même que de contribuer à la valorisation de son image. Le démarrage de journées citoyennes est l'exemple type d'une production que la commission souhaite mettre en place afin d'impliquer tout un chacun de manière constructive.

La communication est un sujet transverse, commun au sein des commissions municipales. Elle se met au service des élus, des associations et des habitants de Bonnétable. Elle est établie à l'aide de supports variés et complémentaires dont l'accès aux contenus est libre et laissé à l'appréciation de chacun. Bonnétable jouit d'une palette plutôt étendue en la matière : bulletin municipal distribué deux fois par an, en janvier et en juillet, site Internet, panneaux lumineux, application mobile, panneaux d'affichage publics. Durant ce mandat, une réflexion portera sur le développement et la mise à jour des supports.

Journée Citoyenne 2021

En 2007, à l'initiative de la commune de Berrwiller (agglomération de Mulhouse), les Journées Citoyennes voient le jour. Cette action innovante a depuis semé des graines dans toute la France et ce sont actuellement plus de 2000 communes de toute taille qui organisent ces rendez-vous chaque année.



Aujourd'hui, notre commune se lance dans l'aventure et propose à tous les habitants de se mobiliser pour cette première Journée Citoyenne à Bonnetable. Réservez dès maintenant votre **SAMEDI 29 MAI 2021** afin de vivre ensemble cette expérience solidaire.

UNE JOURNÉE CITOYENNE : C'EST QUOI ?

C'est l'occasion pour la population de se mobiliser pour sa commune autour d'un même objectif : « réaliser ensemble ». Cette journée participative se veut avant tout conviviale. Elle favorise les rencontres entre les générations et les échanges entre les habitants, les élus et les agents municipaux.

UNE JOURNÉE CITOYENNE : POUR QUI ?

Cette journée est proposée aux habitants, quel que soit leur âge ou leur compétence. Pour les enfants dont les parents participent à la journée, deux possibilités s'offrent aux familles : avec leurs parents sur l'atelier choisi ou inscription dans l'atelier spécifique enfants.

UNE JOURNÉE CITOYENNE : COMMENT CELA S'ORGANISE ?

Sur la journée du samedi 29 juin 2021, la commune vous proposera de participer à un atelier que vous aurez choisi au préalable. La liste des ateliers sera variée, voici quelques exemples :

- Aménagement du cadre de vie : création de décorations de rue et de mobilier urbain, fleurissement...
- Entretien d'espaces communaux : chemins de randonnée, Tripoulin,

tribune Nona Debonne...

- L'atelier spécifique pour les enfants dont les parents se trouvent sur un autre atelier,
- Les ateliers convivialité : préparation/organisation du repas du midi et des collations de la journée,
- L'atelier reportage qui laissera de beaux souvenirs de la journée.

UNE JOURNÉE CITOYENNE : COMMENT PARTICIPER ?

L'inscription préalable sera obligatoire pour des raisons d'organisation et d'assurance. Selon vos disponibilités, il vous sera possible de participer toute la journée ou seulement sur une demi-journée.

Courant février 2021, vous recevrez dans vos boîtes aux lettres la présentation



des ateliers proposés et le fascicule d'inscription. Vous pourrez également le retrouver sur le site internet de la commune. En complément et pour vous aider à faire votre choix de participation, nous vous donnons rendez-vous le **vendredi 26 février 2021 à 20h00 à la salle Mélusine**. Au cours de cette réunion publique, l'organisation de la journée et les ateliers proposés vous seront présentés.



NOUS COMPTONS SUR VOUS LE SAMEDI 29 MAI 2021

Bonnétable, une ville solidaire face au Covid-19

Face à la crise sanitaire du COVID 19 qui a frappé notre pays en 2020, il a fallu s'adapter, accepter les contraintes imposées pour la sécurité de tous, mais aussi se soutenir les uns les autres.



Discours de remerciements aux bénévoles

En ce qui concerne les habitants de notre commune, l'appel à la solidarité a été entendu et plusieurs bénévoles se sont engagés dans de multiples actions pour la communauté.

Le 17 mars, nous entrons dans une période de confinement qui allait avoir des conséquences qu'il était encore difficile d'évaluer. Sur le plan social, il était important d'agir vite pour pallier les difficultés rencontrées, notamment en ce qui concerne l'isolement de certaines personnes.

Pour garantir la continuité des activités vitales, le gouvernement avait mis en place le 25 mars 2020 la plateforme « réserve civique COVID19 ». Ce dispositif permettait d'une part aux communes de signaler les besoins pour ses habitants et d'autres part à des bénévoles de s'inscrire pour y répondre.

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de Bonnétable a donc créé deux

missions sur cette plateforme :

- Rompre l'isolement pour les personnes fragiles et isolées avec des appels téléphoniques réguliers.
- Faire les courses avec un portage à domicile.

Le CCAS a également fait un appel aux bénévoles locaux pour aller soutenir les personnes âgées qui avaient besoin d'aide pour le ménage ou simplement d'une présence lors de cette période difficile.

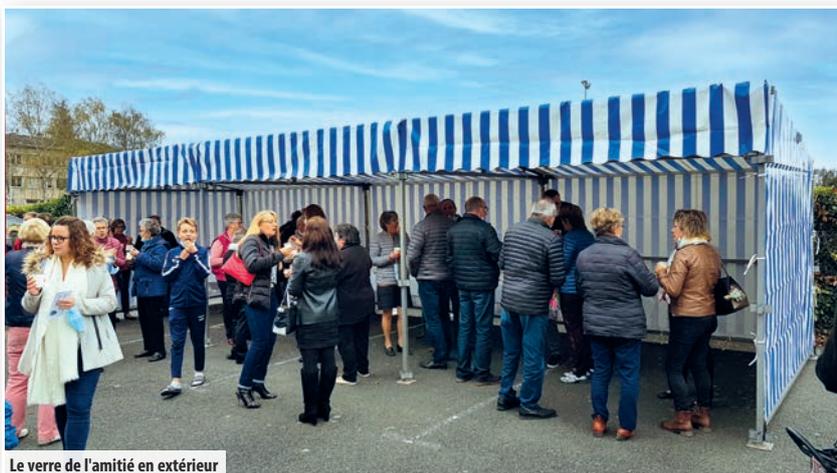


Distribution des masques

Les plus vulnérables ou leur famille pouvaient s'inscrire sur la liste communale des personnes âgées et/ou isolées afin de profiter de cette chaîne de solidarité.

Séverine Piette, responsable du CCAS a coordonné avec brio ces missions et elle précise que les cinquante-cinq demandes ont été satisfaites grâce aux seize personnes bénévoles.

Parmi elles, six étaient inscrites sur la réserve civique, cinq d'entre elles étaient domiciliées hors-commune et participaient donc à la veille téléphonique mise en place dans le but de rompre l'isolement de quarante-six personnes qui avaient sollicité ce service. Les bénévoles du territoire étaient quant à eux sollicités pour des actions comme faire les courses et certaines tâches ménagères. Certains autres allaient au domicile pour discuter et apporter du soutien aux personnes âgées.



Le verre de l'amitié en extérieur

Madame Piette a également été coordinatrice des actions envers les personnes de la Résidence Autonomie de Bonnetable. Certaines ont pu avoir, en cette période mouvementée, des besoins particuliers (courses, ménage). Des tablettes, prêtées par la communauté de communes Maine Saosnois ont été mises à disposition des résidents afin que ces derniers puissent discuter et voir leur famille via Skype et des masques leur ont également été distribués.

Les liens humains créés entre les bénévoles et les bénéficiaires, lors de cette épreuve, perdurent aujourd'hui et cela est très satisfaisant.

Un autre appel aux bénévoles a été nécessaire en ce qui concerne la fabrication de masques pour les habitants de Bonnetable.

En effet, à l'annonce du déconfinement du 11 mai 2020, le port du masque a été imposé aux Français dans certains lieux.

Face à la pénurie et au coût de cette protection pour les habitants, la commune de Bonnetable a souhaité fournir à chacun un masque réutilisable et elle lançait l'opération « 1 habitant, 1 masque ».

L'objectif premier était de fabriquer mille masques avec l'espoir d'atteindre les deux mille.

C'était sans compter sur la mobilisation des quatre-vingt-dix bénévoles, couturiers professionnels ou amateurs, de la commune ou hors commune qui



Chèque-cadeau remis aux bénévoles

ont finalement réussi à atteindre la barre des 4 500 masques !

Pendant deux semaines, ces bénévoles se sont relayés pour confectionner des masques en tissu de qualité répondant aux normes AFNOR.

Afin de remercier officiellement toutes ces personnes, la commune a organisé un moment de convivialité le samedi 17 octobre 2020 à la salle Mélusine.

C'était l'occasion pour le maire, Frédéric Barré, de montrer sa sincère reconnaissance à chacun des bénévoles qui a œuvré pour l'ensemble des habitants.

Il a également remercié les agents communaux pour leur présence et leur travail qui ont permis de garantir un service minimum, de répondre au désarroi de la population et aussi de mettre en place les protocoles sanitaires pour la cantine et les écoles.

En marque de reconnaissance, chaque bénévole s'est vu remettre un chèque cadeau utilisable chez les commerçants de Bonnetable. Les invités ont été agréablement surpris et ravis de cette attention.

Ce moment fut aussi l'occasion pour eux d'échanger sur leur participation. L'ambiance était amicale et chaleureuse.

Deux couturières de métier précisent que les élus de la commune ont mené cette action avec une organisation bien ficelée.

Chaque bénévole avait été informé du projet soit par les flyers distribués, par les affiches, par les réseaux sociaux ou simplement par le bouche à oreille.

Il venait en mairie récupérer un carton contenant des kits couture pour confectionner vingt-cinq ou cinquante

masques. Les tissus étaient déjà coupés, le patron ainsi que les élastiques étaient fournis, ce qui faisait gagner du temps aux couturières. Les petites difficultés rencontrées par certains liées à la variété des tissus, au matériel de chacun, à la pénurie de matières premières n'ont pas entaché la motivation des bénévoles.

L'EHPAD de Tuffé a participé à cette action en donnant un grand nombre de tissus pour la fabrication des masques.

Cette opération a été une belle réussite et elle a apporté de la fierté à la fois aux élus de l'ancien conseil municipal et du nouveau et plus particulièrement au maire, quand l'heure de la distribution a sonné : des masques faits par les Bonnetabliens pour les Bonnetabliens.

Les bénévoles ont également été fiers d'avoir pris part à cette belle action en mettant leurs compétences au profit des autres.

Comme certaines l'ont précisé : « c'était gratifiant de voir les gens porter les masques que j'avais faits ! Si c'était à refaire je referais ! ».



On coupe les tissus...



...pour préparer les kits

Conséquence budgétaire de la crise sanitaire

Les conséquences économiques de l'épidémie causée par la Covid19 sont catastrophiques pour les commerçants, artisans, les industriels. Elles impactent également très fortement le budget de la commune. En effet les protocoles sanitaires successifs mis en place pour lutter contre la propagation du virus, les interdictions de location et les fermetures de certains services, ont induit des coûts supplémentaires importants mais nécessaires pour la sécurité de tous et des recettes moindres.

- **15 000 €** de produits de désinfection et de gel hydroalcoolique
- **22 000 €** de masques pour les habitants et les agents de la commune
- **12 000 €** pour l'achat de tenues supplémentaires et leur nettoyage
- **13 000 €** pour le recrutement temporaire de personnels affectés au nettoyage quotidien des locaux (écoles, cantine et bâtiments publics) et la prime Covid pour les agents en surcharge de travail lors du 1^{er} confinement
- **28 000 €** de perte de recette de cantine
- **9 000 €** de perte de recette de garderie périscolaire
- **11 000 €** de perte de recette sur la location de la salle Mélusine et du gymnase (location par le conseil départemental pour le collège)
- La municipalité a décidé de mettre en place un fonds d'aide aux commerces risquant la cessation d'activité à cause des fermetures administratives liées à la Covid-19.

Commission Finances et Économie

Cette commission a en charge la gestion du budget communal et l'accompagnement de l'activité économique. Elle doit mener une action d'optimisation des coûts de fonctionnement (par l'organisation des services, par la recherche d'économie, de subventions ...) afin d'avoir un autofinancement suffisant pour mener les projets d'investissement et de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

Malgré des marges de manœuvre restreintes, la commission accompagne les acteurs économiques locaux, que ce soit les commerçants, artisans, les professions libérales, industriels et agriculteurs.

La commission Finances et Économie est composée de 15 membres dont son président, Frédéric Barré (maire), sa vice-présidente Amélie Lecas, ainsi que Noémie Baltazart, Alain Blot, Christophe Bunas, Catherine Chartrain, Nathalie Courtan, Patrick Crayon, Jonathan Froger, Alain Godet, Loïc Leceve, Thierry Lemonnier, Jean-Louis Tortevois, Jacqueline Vénara et Jean Pierre Vogel.



Un budget maîtrisé

Le budget 2020 a donc dû être adapté pour assumer ces nouvelles charges en décalant naturellement certaines dépenses afin de maintenir nos objectifs : pas d'augmentations des taux d'imposition communaux tout en maintenant un programme d'investissement ambitieux et cohérent avec nos capacités de financement.

En 2020, à l'aide des subventions obtenues, entre les dépenses de fonctionnement et celles d'investissement, plus d'un million d'euros ont été engagés dont :



La désherbeuse à eau chaude



Lave-vaisselle, four et trancheur ont été changés en 2020

- **30 000 €** pour l'achat d'une désherbeuse à eau chaude et son camion.
- **465 000 €** pour la rénovation énergétique de l'école primaire Catherine Paysan.
- **41 000 €** d'achat et de renouvellement d'outils, logiciels informatiques.
- **50 000 €** pour les fournitures scolaires et la participation au fonctionnement des écoles.
- **270 000 €** de subventions et d'investissements pour les associations, le CCAS et le SDIS72.
- **110 000 euros** pour l'urbanisme ; la voirie et la réfection des trottoirs.

Pour pallier l'interdiction des produits phytosanitaires pour désherber les espaces publics et après avoir testé différents systèmes, nous avons complété le désherbage manuel par celui à eau chaude. Dès sa mise en fonction, ce système a montré toute son efficacité basée sur des passages réguliers mis à mal par les différentes périodes de confinement et de sécheresse.

Pour rappel, la commune entretient les trottoirs et les caniveaux mais l'entretien des pieds de mur est de la responsabilité de chaque habitant.

Toujours dans l'optique d'avoir une réponse plus adaptée, l'acquisition d'un mini broyeur d'acotement permet l'entretien de zones inaccessibles aux engins habituels et d'effectuer un broyage plus doux avec une hauteur de fauche plus haute ce qui est moins traumatisant pour la flore.

Le matériel de cuisine de la cantine scolaire est vieillissant et doit être changé progressivement pour répondre à l'accroissement du nombre de repas servis. 16 000 euros ont été nécessaires cette année pour changer un lave-vaisselle, un four et un trancheur. D'autres investissements sont encore à prévoir en 2021.



Le mini broyeur d'acotement au travail

Opération coup de pouce jeunes

Le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour accéder à une formation ou un emploi. L'obtention du BAFA est quant à elle souvent l'opportunité d'une première expérience professionnelle pour les jeunes. Cependant, ils nécessitent des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de tous.

Pour accompagner les jeunes bonnetabliens sur la voie de l'autonomie

et de l'emploi, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a décidé d'aider les 17 / 25 ans à financer une partie de leur permis de conduire à hauteur de 300 euros ou de leur BAFA à hauteur de 150 euros.

L'octroi de cette aide repose sur une démarche volontaire en contrepartie de laquelle le jeune bénéficiaire apportera une contribution citoyenne dans la commune : 35 heures pour le permis



de conduire et 18 heures pour le BAFA ainsi que sa participation à la Journée Citoyenne.

LA PROCÉDURE 2021 DE L'OPÉRATION COUP DE POUCE JEUNES EST LA SUIVANTE :



Renseignement et contact :

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - 44 rue du Maréchal Leclerc - 02 43 28 52 74

Election du nouveau Conseil Municipal Jeunes



L'ancienne et la nouvelle équipe



Les 13 et 15 octobre 2020, les enfants des classes de CM1-CM2 de l'école primaire Catherine Paysan et de l'école privée du Sacré-Coeur ont voté pour élire les 13 candidats qui participeront au nouveau Conseil municipal "Jeunes". Le samedi 17 octobre, les récents élus du C.M.J. se sont réunis pour élire cette fois leur nouveau maire. Deux tours

de scrutin ont été nécessaires pour connaître l'heureux élu qui est Nathan Gaufreteau.

Le Conseil municipal "Jeunes", élu pour un an, est composé de Luca Champeau Drouet, Inès Filiatre Carreno, Robin Foucault, Nathan Gaufreteau, Maëlie Laigle Bataille, Milana Lescallier Bellamy,

Malaurie Liberge, William Martin Sirot, Rose Meline, Louis Pléver, Céleyne Signoux, Nolan Tang Tone et Lilwenn Toutain.

Dès le lundi 19, le nouveau CM.J. s'est rendu sur le site de la banque alimentaire pour découvrir ses différentes actions.



Marie et David ont encadré les élèves



A voté !



Passation de pouvoir entre les maires

Ecole Catherine Paysan

LES TRAVAUX DE RÉNOVATION SONT TERMINÉS



Isolation du bâtiment par l'extérieur



Menuiseries extérieures en aluminium



Peinture et ventilation double-flux

Déplacés pendant toute une année scolaire dans ce que l'école comptait de locaux disponibles, ou rendus disponibles par la force des choses (bibliothèque, salles audiovisuelle, de garderie, informatique...), les enfants et les enseignants des 6 classes qu'abrite habituellement le bâtiment dit « Brombacher » ont enfin pu retrouver leur classe à la rentrée de septembre.

La vétusté du bâtiment, construit en 1954, engendrant une consommation d'énergie excessive, la municipalité a pris la décision de procéder à une réhabilitation générale.

LES TRAVAUX :

La maîtrise d'œuvre, confiée au cabinet Avenir 24, a permis de décomposer les travaux en 8 lots confiés à 6 entreprises, parmi lesquelles 2 locales :

- **Lot 1** : démolition / gros-œuvre / désamiantage / déplombage / menuiseries intérieures bois
→ entreprise PLAIS-DAGUENET
- **Lot 2** : couverture / charpente / étanchéité
→ entreprise DORIZE
- **Lot 3** : menuiseries extérieures aluminium / serrurerie
→ entreprise BARBIER
- **Lot 4** : isolation thermique extérieure / ravalement / peinture
→ entreprise MDP GOMBOURG
- **Lot 5** : faux-plafonds / plâtrerie / isolation intérieure
→ entreprise ISOL'TECH

- **Lot 6** : revêtements de sol
→ entreprise MDP GOMBOURG
- **Lot 7** : ventilation / chauffage
→ entreprise BRETEAU
- **Lot 8** : électricité courants forts et faibles
→ entreprise BRETEAU

Entamés comme prévu en novembre 2019, pour un achèvement envisagé en avril, les travaux se sont succédés sans problèmes jusqu'en mars, où le confinement et son cortège de mesures sanitaires sont venus en contrarier quelque peu le déroulement. Sans conséquence cependant pour la scolarité des enfants, puisque les enseignants avaient décidé de ne pas réintégrer leur classe d'origine avant la rentrée de septembre. Cela a permis de terminer les travaux en toute sérénité, au tout début de l'été, et de procéder au réaménagement des classes dès juillet avec la participation très précieuse des Services Techniques.

LE FINANCEMENT :

Dépenses (HT)		Recettes (HT)	
Maître d'œuvre	42 724,00 €	DETR + FSIL	99 238,00 €
Bureau de contrôle	3 000,00 €	Région	35 300,00 €
Coordinateur SPS	1 730,75 €	Leader	25 000,00 €
Travaux	409 425,34 €	CTR	126 715,34 €
-	-	Contribution PME	10 741,50 €
-	-	Commune	159 885,25 €
TOTAL	456 880,09 €	TOTAL	456 880,09 €

Parmi ces recettes, seule la subvention Leader n'était pas encore versée lorsque ces lignes ont été rédigées, mais on peut noter que la participation de la commune (à hauteur de 35 %) est tout à fait raisonnable, compte tenu de l'ampleur des travaux.

ET MAINTENANT :

Deux des 6 classes sont déjà équipées d'un TBI (Tableau Blanc Interactif) et chaque enseignant a reçu un nouveau PC portable. Les plafonds ont été abaissés pour un meilleur confort acoustique, auquel un nouveau revêtement de sol va aussi contribuer. Une ventilation double flux assure une qualité de l'air optimale et les branchements électriques et internet ont été optimisés pour accueillir le matériel informatique existant et à venir. Nul doute que cette réhabilitation permettra à la commune de réaliser des économies notables sur la consommation énergétique, et qu'enseignants et élèves auront plaisir à travailler dans ces locaux rénovés.

Nouveau à Bonnétable : l'Espace Jeunesse

Hormis les activités dans les différents clubs et associations, les jeunes de Bonnétable n'avaient pas de lieu pour se retrouver. Ils disposent désormais de l'ancienne maison du gardien, près du gymnase, et de leur propre animatrice.



Sophie Coutant, l'animatrice des jeunes

Depuis juillet 2020, les adolescents disposent d'un Espace "jeunesse" à Bonnétable. En effet, la commune met à leur disposition, gratuitement, l'ancienne maison du gardien située à côté du gymnase. La commission "Social Enfance Jeunesse" de la communauté de communes Maine-Saosnois, a proposé au conseil communautaire la création d'un service "jeunesse" à Bonnétable. Après validation par les conseillers communautaires, les services de Maine Saonois ont pu recruter Sophie Coutant pour animer ce lieu de vie.

Titulaire d'un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - BPJEPS - Sophie Coutant a travaillé sur le même type de structure, à Ballon, pendant deux ans. Elle a ensuite rejoint le centre de loisir de Bonnétable pour occuper le poste « jeunesse » en mars 2020. Aidée de Philippe Pillon, directeur du centre social, de Vincent Roux, responsable de l'espace jeunesse de Mamers, de Nadège William, coordinatrice des actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse à la communauté de communes, Sophie Coutant a ouvert cet espace jeunesse

où « tout était à construire, car rien de tel n'existait auparavant ».

Les adolescents y viennent librement. Seules, les sorties organisées requièrent une inscription. Les règles de vie y sont peu nombreuses mais essentielles : respect des autres et participation aux tâches collectives. A ce jour, jusqu'à 30 jeunes personnes de 11 à 17 ans s'y retrouvent, selon leur disponibilité et envie. Sophie Coutant les accueille du mardi au samedi de 14h à 18h30. La soirée se prolonge, le vendredi soir,

autour d'un repas improvisé d'une pizza partagée ou à l'occasion d'un karaoké. Sophie Coutant reste souple sur le programme des ateliers. Elle propose des activités manuelles, parties de jeux de société ou de sport collectif, et s'adapte aux souhaits et propositions du groupe d'adolescents. L'ambiance y est conviviale, dit-elle, et personne ne reste à l'écart. «Les journées sont toutes différentes et toujours riches en échanges et en discussions ».

Sophie Coutant souhaite adapter les locaux aux besoins des adolescents. Elle envisage de leur installer une salle "multimédias", en veillant à y réguler le temps de présence de chacun. Elle souhaite aussi agrandir les salles de convivialité, propices aux échanges et à la détente, et de structurer diverses pièces d'activités. Elle projette aussi de monter avec l'aide des jeunes, un camp « ados » en juillet 2021.

En plus d'animer cet espace jeunesse, Sophie Coutant collabore avec l'équipe enseignante du collège de Bonnétable. Elle y animera des discussions autour de thèmes d'actualité comme le harcèlement scolaire.



Des locaux pratiques et agréables

Un été pas tout à fait comme les autres



Si les prémices de la saison hivernale sont bien là, il est toujours agréable de se remémorer quelques moments de détente plaisants, en se replongeant dans les souvenirs ensoleillés de l'été. Alors, petit retour en arrière sur la période estivale post-déconfinement.



Musique, soleil et convivialité

Toutes les manifestations festives habituelles de l'été se sont retrouvées annulées sur le secteur de Bonnetable. Une situation inhabituelle, qui fut un élément déclencheur pour Sylvain Pasquier, président de l'association de parents d'élèves. Il s'est penché sur l'idée d'une formule adaptée, afin de créer l'évènement en dynamisant quelque peu la commune sous la forme d'un festival musical en juillet et août : un rendez-vous où l'entrée serait gratuite. Il n'en fallait pas moins pour que ce projet soit validé et soutenu par la municipalité.

C'est ainsi que naîtra le « Collectif 110 », 110 comme le code postal de la commune et de celles avoisinantes. Guillaume Chaussée en sera le trésorier, tandis que Marine Montagne assurera le secrétariat.

Le site de l'ancien camping se révélera un endroit idéal approprié, avec sa facilité d'accès, son parking, ses sanitaires et plus de 5000 m² d'espace, cette possibilité d'accueillir 500 personnes dans le respect des règles sanitaires et

de la distanciation en vigueur. Ce fut toute une logistique pour mettre sur pied l'élaboration des programmes, les dates, contacter les artistes disponibles. Sylvain Pasquier dispose de pistes, mais le "Triumvirat" ne peut assurer seul ce projet ambitieux. Il est fait appel au monde associatif, aux artisans et commerçants locaux qui se sont tous investis dans le fonctionnement de ce festival.

Il aura fallu des bras, de la sueur et de la bonne humeur pour mettre les infrastructures en place. Occuper l'espace selon les règles sanitaires : prévoir, anticiper, structurer le lieu, en faire un terrain de convivialité et où chacun pourrait trouver sa place...

Le but du collectif était bien de faire en sorte que les gens se retrouvent entre amis, en famille, et aussi de distraire ceux qui ne partaient pas en vacances. Recréer du lien social autour de la musique ambiante, insuffler un esprit festif, un esprit pique-nique, renouer avec le tissu social après ce difficile confinement.

AMBIANCE PRÉPARATOIRE

Tout est en place, structuré. Le fanion informatif de l'entrée flotte au vent. Il ne laisse aucun doute, c'est bien ici. Viennent ensuite le fléchage, l'affichage rappelant les consignes à suivre impérativement sur le site, conditions sine qua non pour y circuler. La scène est installée, prête à accueillir les artistes pressentis. Des chaises pliantes sont disséminées un peu partout et mises à disposition du public. Et puis, cerise sur le gâteau, tout a été prévu,



Un peu plus tard dans la soirée

côté restauration, sous les barnums, y compris le bar. Un barbecue de bonne taille attendra les commandes. Et la météo du moment, particulièrement clémente, est propice aux spectacles de plein air. Une bonne bouffée d'oxygène en perspective !

IMPLICATIONS ASSOCIATIVES

Il fallait que ce soit opérationnel, il fallait des bonnes volontés, de la main d'œuvre, afin de gérer au mieux : tout d'abord l'installation du lieu et de la place et puis, le fonctionnement dans la durée. C'est là que le Collectif 110 a joué la carte de la solidarité. En nouant du partenariat, notamment avec les commerçants et artisans locaux pour ce qui concerne principalement la restauration et buvette sur place. C'était l'occasion de consommer local. S'investir avec des producteurs du cru a donc été une priorité. Des associations sollicitées ont, elles aussi, répondu positivement,



De vraies soirées d'été

en assurant des permanences selon les besoins de chaque soirée. Une manière de créer le lien en fédérant ces associations entre elles.

AMBIANCE

L'horaire auquel le public pouvait arriver sur le site était fixé à 19 heures, chaque vendredi. Gel, masque obligatoire, distanciation, etc... petit programme distribué, et l'on pouvait déposer ou non une petite participation financière dans une urne. Chacun s'installait à sa convenance et selon les affinités. Il était possible de venir avec son propre pique-nique. Bref, un climat de convivialité se faisait sentir au fil de l'arrivée du public.



Une occasion de revoir amis et famille



On décompresse de la semaine en musique

Les traiteurs préposés à la restauration se sont adonnés avec bonne humeur à la préparation des plateaux issus de leurs produits, après que le barbecue a été allumé, sous une chaleur étouffante ! Les menus variaient d'une semaine à l'autre et se révélaient d'une qualité appréciable et équilibrés. C'est en tout cas ce que l'on pouvait entendre dans l'assistance. Le "responsable" du barbecue, lui, a été particulièrement chaud sous son masque, tout au long de ce festival.

Ainsi s'animaient les soirées, tandis que les artistes invités faisaient la balance, avant de débiter leur concert.

Le premier spectacle, qui a eu lieu le 10 juillet, était plus particulièrement orienté vers la jeunesse, avec Guillaume Morrow. Les rendez vous suivants ont vu se produire des styles de musique variés, électro folk, chansons à textes, avec des artistes pour la plupart de la région. Dans le désordre, on a pu entendre Kawa, MathMathis, Azuryte, Tito solo, Tue loup, Lola Bai plus connue, car elle fut candidate de la saison 5 de "The Voice". Ils ont à chaque fois

"allumé le feu", dans ce lieu champêtre, surchauffé par une météo généreuse. Les spectateurs pouvaient donc prendre un plateau et consommer sur place, mais il était préconisé d'apporter son couvert. Un bar était à leur disposition, tenu à chaque fois par les membres des associations. L'occasion d'apprendre à servir de la bière pression, sans la mousse, une bière mamertine qui fut appréciée des consommateurs (avec modération), ou de servir du cidre d'une production locale. Côté pratique, cendriers, poubelles, tri sélectif étaient dispersés sur le site. A savoir qu'à l'issue de chaque spectacle, il était procédé à une désinfection du mobilier et sanitaires.



On a même dansé !

C'est le 28 août que s'est achevé le festival par un dernier concert. Un vendredi pluvieux, une pluie que tout le monde attendait après cet été de sécheresse. Alors qu'importe, le public est resté, sous les parapluies. La nuit est tombée trop tôt. Elle signait la fin des vacances. C'était une première sur Bonnetable, une expérience visiblement positive, ce qui ressortait de certaines conversations.

Après ce coup d'essai, transformé, pourquoi ne pas envisager une édition 2021 ? Un questionnaire en ce sens a été remis à l'ensemble du public. Les éléments qui en ressortiront pourront être déterminants quant à mener une réflexion sur la possibilité de reconduire ce type de festival.

Catherine Paysan

par elle-même

L'écrivain Catherine Paysan nous a quitté en avril dernier. A l'occasion de l'inauguration de l'école primaire, elle s'était confiée à notre collègue Jean-François Avenard, qui avait recueilli ses confidences.



Je suis née à Aulaines la nuit du 4 août 1926, dans l'école où ma mère enseignait. Ma naissance a fait dit-on le bonheur de mes parents, mais Maman et moi avons failli mourir lors de son accouchement. Mon père était gendarme, puis il a été secrétaire de mairie, alors dans l'école, tandis que ma mère enseignait aux 45 élèves de sa classe unique. J'y ai moi-même été alphabétisée, conduite jusqu'au certificat d'études primaires, j'y ai appris à aimer la poésie et suis tombée amoureuse des mots. L'église d'Aulaines, qui date de l'an mil, m'est également très chère. Je me suis battue pour la préserver car j'avais appris que des ennemis de la conservation du patrimoine souhaitaient la voir disparaître.

Après avoir fait mes études au lycée de jeunes filles du Mans, sous l'occupation nazie, j'ai pris la décision de quitter la Sarthe et d'aller vivre à Paris où j'ai débuté des études de germaniste à l'université. Par la suite, j'ai obtenu en Allemagne un poste d'étudiante germaniste, chargée d'apprendre le français dans les collèges allemands, à Spire, dans le cadre de la dénazification. Ce fut pour moi une expérience mouvementée puisque

j'étais en contact en même temps avec la société allemande et les militaires de l'armée française. A mon retour en France, je suis devenue professeur de lettres-histoire-géographie dans les collèges. Parallèlement, je me suis mise à écrire des poèmes et des romans de fiction. Le premier a été « Nous autres les Sanchez ». J'y pose le problème du racisme. Il a été couronné par la Société des Gens de Lettres de France.

D'autres livres ont suivi. L'un d'eux, « Je m'appelle Jéricho », a été porté au cinéma avec comme interprètes Michel Simon, Marie Dubois et Serge Gainsbourg. Par la suite, Hervé Bazin et Jules Romain m'ont remis le prix des libraires de France pour mon livre « Les feux de la chandeleur ». Il sera lui aussi transposé au cinéma avec comme acteurs : Annie Girardeau, Jean Rochefort, Bernard Fresson et représentera cette année là, la France, au festival de Cannes où je serai invitée.

Un grand événement dans ma vie a été mon mariage. La façon dont mon mari et moi nous sommes rencontrés a été pour le moins insolite, mais ça a bel et bien été un mariage d'amour. Le souper

du mariage, où il y avait Mouloudji, a eu lieu à Nogent-le-Bernard. Et, pour en finir avec l'histoire de mon mariage, j'ai été touchée de recevoir de Simone Signoret et d'Yves Montand un télégramme chaleureux.

Mon parcours littéraire m'a fait pas mal voyager dans l'hexagone, ainsi qu'en Belgique et en Suisse. Je suis allée aussi au Québec. Bernard Pivot m'a accueillie 2 fois dans son émission "Apostrophes". Quelques années plus tard, François Fillon, alors Premier ministre, viendra me remettre la médaille d'officier de la Légion d'Honneur dans les salons du Conseil général, au Mans. Frédéric Mitterrand m'a interviewée pour France Culture pendant 2 heures au café de l'industrie en 2007. Devenu Ministre de la Culture, il m'a fait l'honneur de venir au Prieuré de Vivoin, lors de l'un des 2 colloques qui m'ont été consacrés. La mort de mon mari m'a décidée, pour ne pas sombrer totalement dans mon chagrin, à entretenir avec lui un dialogue posthume, en écrivant ce qui sera sans doute mon dernier livre : « L'enterrement d'un juif hongrois »...

Collecte de mégots



Léane et Elisa

Au cours de l'été, Léane et Elisa, deux jeunes Bonnétabliennes ont décidé d'occuper leur journée d'une manière originale et utile ! Après avoir enfilé une paire de gants, elles ont arpenté le parc municipal et ramassé les nombreux mégots jetés par terre. Leur collecte est

impressionnante et prouve qu'il reste encore des efforts à faire par chacun pour garder notre ville propre. Dans tous les cas, cette belle action montre que tout citoyen peut faire un geste pour améliorer son cadre de vie. La commune est reconnaissante envers ces



Le produit de leur quête utile

jeunes filles et ne peut qu'encourager ce genre d'initiative.

Restauration de l'orgue de l'église Saint-Sulpice



Le 16 septembre dernier, la commune de Bonnétable a lancé une souscription participative pour la restauration de son orgue. Une convention tripartite avec la Fondation du Patrimoine et l'association des Amis des orgues de Bonnétable ouvre la possibilité pour chacun d'alimenter par un don l'enveloppe financière. Il s'agit d'une première tranche de réfection complète du sommier de l'orgue, dont les travaux s'élèvent à 16 453,80 euros TTC.

Si l'objectif est atteint, les versements déductibles des impôts à 66% restent ouverts en vue de la seconde tranche de travaux destinés à enrichir la possibilité des jeux de l'orgue.

Dépenses (HT)		Recettes (HT)	
Travaux	16 453,80 €	Département	3 136,00 €
		Fondation du patrimoine	3 000,00 €
		Dons	2 002,20 €
		Association les Amis des Orgues	5 024,84 €
		Commune	3 290,76 €
TOTAL	16 453,80 €	TOTAL	16 453,80 €

montant fixe
 montant en cours d'évolution

Nous avons le plaisir d'accueillir

- **Damien BAZEAU**
né le 1^{er} mars 2020 à Le Mans
- **Alessia MOHAMADI M'KADARA**
née le 18 mars 2020 à Le Mans
- **Juliette MARCHAND**
née le 25 mars 2020 à Le Mans
- **Timeo LOUVET**
né le 05 avril 2020 à Le Mans
- **Lyna ROYER**
née le 1er mai 2020 à Le Mans
- **Appoline LE MENN**
née le 04 mai 2020 à Le Mans
- **Aaron CHAIGNON**
né le 19 mai 2020 à Le Mans
- **Klervie GAUTHIER**
née le 21 juillet 2020 à Le Mans
- **Diego SOUMET**
né le 29 juillet 2020 à Le Mans
- **Héloïse ROUSSEAU**
née le 19 août 2020 à Le Mans
- **Nino LEBRETON**
né le 23 août 2020 à Le Mans
- **Joy CHAPEAU**
née le 24 août 2020 à Le Mans
- **Noan LEFÈVRE**
né le 25 août 2020 à Le Mans
- **Ayden BRIÈRE**
né le 26 août 2020 à Le Mans
- **Léana BARBIER**
née le 08 septembre 2020 à Le Mans
- **Amaury MOREAU**
né le 08 octobre 2020 à Le Mans
- **Zoé MARTINEAU**
née le 13 octobre 2020 à Le Mans
- **Kessya CŒURJOLI**
née le 18 octobre 2020 à Le Mans
- **Tiago GARNIER**
né le 23 octobre 2020 à Le Mans
- **Gullian CABARET**
né le 23 octobre 2020 à Le Mans
- **Paloma CABARET**
née le 23 octobre 2020 à Le Mans
- **Alaric JOUIE**
né le 30 octobre 2020 à Le Mans
- **Nathanaël BEAUDOUX**
né le 04 novembre 2020 à Le Mans
- **Romy LÉPINEAU**
né le 09 novembre 2020 à Le Mans
- **Nora CHOPIN**
née le 20 novembre 2020 à Le Mans

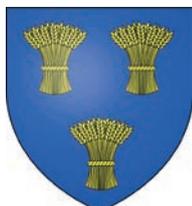
Nous leur souhaitons la bienvenue sur Terre !

Ils se sont unis dans notre mairie

- **Bertrand CAVALIÉ** et **Gaëlle LERIVEREND**
mariés le 26 juin 2020
- **Stanislas PROVOST** et **Marlène PINEAU**
mariés le 04 juillet 2020

A tous, nos vœux de bonheur !

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :
8h30 / 12h00 puis 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi
8h30 à 12h00 le vendredi
Le samedi sur rendez-vous uniquement



BONNETABLE POINT COM

MAIRIE DE BONNÉTABLE

Rue Maréchal Leclerc - 72110 Bonnetable

Tél. : 02 43 29 30 20 - Fax : 02 43 29 16 09 - Email : mairie@bonnetable.fr

www.bonnetable.fr